

Avantages pour la santé mentale

Objet

Anciens Combattants Canada s'engage à offrir aux vétérans admissibles l'accès au soutien en santé mentale dont ils ont besoin, au moment où ils en ont besoin.

Contexte

Depuis le 1^{er} avril 2022, les vétérans des Forces armées canadiennes (FAC) qui présentent une demande de prestations d'invalidité relative à certains problèmes de santé mentale – ainsi que ceux qui ont déjà présenté une telle demande et qui attendent une décision – sont automatiquement admissibles aux avantages pour la santé mentale.

Cette couverture commence immédiatement après la présentation d'une demande de prestations d'invalidité, dans la mesure où la demande indique que les vétérans ont un problème de santé mentale, qu'ils sont membres des FAC et qu'ils ont signé une attestation de véracité des renseignements fournis. La couverture est valide pendant une durée maximale de deux ans ou jusqu'à ce qu'une décision d'admissibilité aux prestations d'invalidité soit rendue.

Les avantages pour la santé mentale fournissent une couverture pour les médicaments sur ordonnance ainsi que les traitements et les examens offerts par des psychologues, des conseillers, des travailleurs sociaux ou d'autres spécialistes de la santé mentale approuvés par le ministre.

Depuis la mise en œuvre des avantages pour la santé mentale, 20 579 vétérans y ont été admissibles. De ce nombre, 7 616 ont présenté au moins une demande à Croix Bleue Medavie.

- Au cours de l'exercice 2022-2023, 8 494 clients ont reçu des avantages pour la santé mentale.
- Au cours de l'exercice 2023-2024, 7 734 clients ont reçu des avantages pour la santé mentale.
- Depuis le 1^{er} avril 2024, 4 351 clients ont reçu des avantages pour la santé mentale.

Principales mises à jour

En mars 2024, nous approchions de la fin de la période d'admissibilité de deux ans aux avantages pour la santé mentale pour les personnes qui ont été rendues admissibles en avril 2022. Comme la période d'admissibilité à ces avantages commence le jour où le Ministère reçoit une demande de prestations d'invalidité pour un trouble de santé mentale admissible, la couverture des avantages pour la santé mentale prendra fin après deux ans pour ceux qui ne reçoivent pas de décision favorable en matière de prestations d'invalidité.

Afin d'aider les vétérans à se préparer, les représentants du Ministère les contactent de manière proactive pour leur fournir des renseignements importants sur les prochaines étapes ou pour les aider à trouver d'autres ressources disponibles. Les questions et réponses du Réseau national des centres d'appels (RNCA) ont été mises à jour pour répondre aux questions.